



Règlementation générale (Modification du franchissement des écluses automatisées - Boîtier de télécommande 4 boutons)

ESCAUT CANALISE - CANAL DE SAINT QUENTIN

Subdivision de Cambrai

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2011/03923

Pris en application :
article 1.22 du R.G.P.

De nouvelles conditions de franchissement

- **à partir du dimanche 11 septembre 2011 à 09:00 [tous les usagers]**
 - Escaut canalisé entre les PK 10.010 et PK 0.000
 - Canal de Saint-Quentin entre les PK 0.000 et PK 24.775

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Cambrai, place Marcellin Berthelot, 59407, CAMBRAI.
Tél : 03 27 82 25 25. Fax : 03 27 82 52 24.

Commentaire :

A compter du dimanche 11 septembre 2011 à 9 H, les boîtiers 3 boutons de télécommande de passage aux écluses seront totalement et définitivement remplacés par de nouveaux boîtiers 4 boutons.

Le fonctionnement est décrit dans l'annexe jointe.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

le Chef de Service, PO l'Ingénieur
d'Arrondissement

Signé

Catherine FOCRET

Date limite d'affichage :
Prochain Avis